

BTSA TECHNICO-COMMERCIAL PRODUITS de la FILIÈRE FORET-BOIS

Arrêté de création du 17 février 2021 (Parution au JO du 12 mars 2021)

QUELS MÉTIERS ?

- ◆ Technicien responsable de l'approvisionnement des industries de première transformation (exploitations forestières, scieries, papeteries, trancheurs...) et de deuxième transformation (parqueterie, charpentes...).
- ◆ Technicien chargé de la vente des produits de la filière forêt-bois dans une scierie, une coopérative forestière, un négoce de bois ou autres organismes forestiers.

FICHE RNCP 36003

NIVEAU 5

Délivrée par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire

POURSUITE D'ÉTUDES

Licence, Master

PUBLIC CONCERNÉ & CONDITIONS D'ADMISSION

APPRENTISSAGE 2 ANS	APPRENTISSAGE 1 AN
candidats de 16 à 29 ans révolus*, ayant signé un contrat d'apprentissage dans une entreprise de la filière forêt-bois : ONF, coopérative forestière, exploitation forestière, scierie, négoce bois-matériaux,...	
*Limite d'âge non applicable dans certains cas (art. L6222-2 du Code du travail)	
Être titulaire <ul style="list-style-type: none"> ◆ Soit d'un bac technologique, professionnel ou général ◆ Soit d'un titre ou diplôme de niveau 4 enregistré dans le répertoire des certifications professionnelles de la Commission Nationale de la certification professionnelle ◆ Soit du diplôme d'accès aux études universitaires 	Être titulaire d'un diplôme de niveau 5 ou plus (BAC +2, et en particulier le BTSA Gestion Forestière).
Admission : PARCOURSUP	Admission : sur dossier (inscription en ligne) et entretien individuel de positionnement

Bon taux de placement.
Les apprentis peuvent faire valoir des arguments en matière d'expérience professionnelle



ORGANISATION de la FORMATION

APPRENTISSAGE 2 ANS	APPRENTISSAGE 1 AN
De septembre à juin avec des alternances entreprise par périodes de 2 à 3 semaines	
Durée : 2 ans en présentiel <u>1ère année :</u> 20 semaines au centre de formation 32 semaines en entreprise (dont 5 semaines de congés payés) <u>2ème année :</u> 19 semaines au centre de formation 33 semaines en entreprise (dont 5 semaines de congés payés)	Durée : 1 an en présentiel 21 semaines au centre de formation 31 semaines en entreprise (dont 5 semaines de congés payés)
Rémunération assurée par l'employeur, comprise entre 27% et 100% du SMIC selon l'âge et l'année de formation de l'apprenant.	

POSSIBILITÉ DE RESTAURATION ET D'HÉBERGEMENT SUR DEMANDE

RÉSULTATS





CONTENU DE FORMATION

8 blocs de compétences

Blocs commun des BTSA

B1 : s'inscrire dans le monde d'aujourd'hui

B2 : construire son projet personnel et professionnel

B3 : communiquer dans des situations et des contextes variés

les candidats en apprentissage 1 an sont dispensés des blocs 1 à 3 du tronc commun

Blocs professionnels spécifiques du BTSA TC PFFB

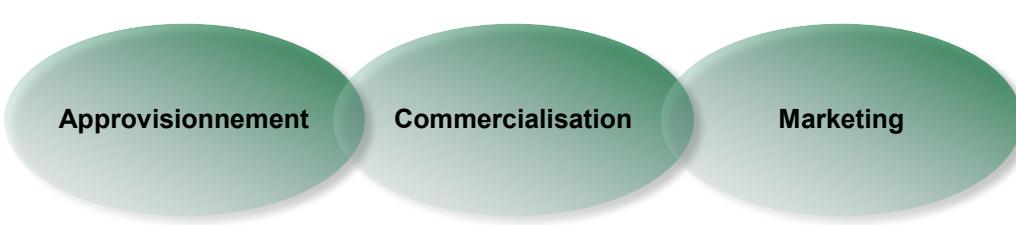
B4 : gérer un espace de vente physique ou virtuel

B5 : optimiser la gestion de l'information des processus technico-commerciaux

B6 : manager une équipe commerciale

B7 : développer une politique commerciale

B8 : assurer la relation client ou fournisseur



ÉVALUATION - VALIDATION

Diplôme obtenu à 100% par des Évaluations Certificatives en Cours de Formation (ECCF).

Les ECCF sont réalisées tout au long du cursus de la formation (semestrialisation du parcours) et regroupées en 8 épreuves (E1 à E8) correspondants aux 8 blocs de compétences.

TARIF

APPRENTISSAGE :
FINANCEMENT
PAR LES OPCO

CFAA du Doubs
10 rue François Villon
25000 Besançon
Tél : 03 81 41 96 40
cfa.doubs@educagri.fr
chateufarine.educagri.fr

Site internet



Responsables de formation

Valentin Carry et Jérôme Donzelot
valentin.carry@educagri.fr
jerome.donzelot@educagri.fr

Pour les personnes en situation de handicap, contacter :
refhandi.chateufarine@educagri.fr

